



Le 26 mars 2020

## Continuité d'activités du SIMAJE

- Le SIMAJE est largement mobilisé afin de permettre l'accueil des enfants du personnel prioritaire sur le temps scolaire, péri scolaire et pendant les vacances de printemps.

Le SIMAJE assure en lien avec la direction académique les inscriptions des enfants du personnel prioritaire dans la gestion de la crise sanitaire actuelle.

L'école d'Adé est le site d'accueil sur le territoire du SIMAJE.

L'inscription se fait sur une plateforme internet mise en place par l'inspection académique. L'accès à cette plateforme se fait sur les sites internet suivants:

- 1- Pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

<https://evento.renater.fr/survey/inscription-enfants-lundi-mardi-jeudi-vendredi-t9jexvuv>

- 2- Pour le mercredi :

<https://evento.renater.fr/survey/inscription-enfants-mercredi-uhsfy58v>

Plus d'infos par mail à [deos65adjoint@ac-toulouse.fr](mailto:deos65adjoint@ac-toulouse.fr)

Vous devez également contacter le SIMAJE au 05.62.42.89.31 et par mail : [thomas.daube@simaje-lourdes.fr](mailto:thomas.daube@simaje-lourdes.fr) qui vous guidera dans vos démarches.

- De plus, afin d'anticiper le retour à la normale, le SIMAJE s'organise pour assurer les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 et les inscriptions des accueils de loisirs de cet été.

La procédure à actuelle est la suivante :

### **Inscriptions Scolaires :**

Les inscriptions scolaires dans une école publique maternelle ou élémentaire du territoire du SIMAJE du Pays de Lourdes (Lourdes - Adé - Lézignan - Loubajac - Poueyferré - Saint Pé de Bigorre - Ossen) pour l'année scolaire 2020/2021 se dérouleront du 04 mai au 05 juin.

Les parents sont invités dès maintenant à télécharger le dossier d'inscription :

- Sur le site [www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr), dans « ENFANCE JEUNESSE » puis « les écoles »

Une fois la période de confinement terminée, les dossiers pourront être retirés :

- au SIMAJE, service Vie scolaire péri extra-scolaire, 1 avenue Francis Jammes à Lourdes du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 - Tél. 05.62.42.89.31
- à l'espace Jean Zay, 8 passage des Tilleuls à Lourdes, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 – Tél : 05.62.94.31.51.
- dans les 12 écoles publiques du SIMAJE
- auprès des mairies des communes rurales

Votre dossier complet est à déposer du 4 mai au 5 juin 2020 :

- au SIMAJE, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ou
- à l'espace Jean Zay
- ou par internet à l'adresse suivante : [thomas.daube@simaje-lourdes.fr](mailto:thomas.daube@simaje-lourdes.fr)

**Inscriptions en accueil de loisirs été 2020 :**

<b>Accueil de loisirs</b>	<b>Dates d'ouverture</b>	<b>Tranche d'âge</b>	<b>Date inscription</b>
ALSH du Lapacca	Du lundi 6 juillet au mardi 18 août 2020	Enfant né entre 2006 et 2017	Du 8 juin au 12 juin 2020
ALSH d'Adé	Du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2020	Enfant né entre 2007 et 2017	Du 2 juin au 5 juin 2020
ALHS Ophite	Du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2020	Enfant né entre 2014 et 2017	Du 8 juin au 12 juin 2020
ALSH de Saint Pé de Bigorre	Du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2020	Enfant né entre 2007 et 2017	Du 2 juin au 5 juin 2020
Accueil de loisirs sportifs	Du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2020	Enfant né entre 2007 et 2011	Retrait des dossiers du 18 mai au 20 mai et retour des dossiers jusqu'au 29 mai 2020
Sport Eté Jeunes	Du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2020	Enfant né entre 2003 et 2006	Retrait des dossiers du 18 mai au 20 mai et retour des dossiers inscriptions du 25 mai au 27 mai 2020

Attention, compte tenu du contexte actuel lié au Covid-19 les dates et les modalités d'inscription sont susceptibles d'être modifiées.